

INVESTISSEZ DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES AVEC HYDROELEC INVEST

Vous recevez un revenu annuel de 4% après 2 ans de franchise puis vous récupérez 2 fois votre capital la 10^{ème} année

NOTRE MISSION

Parmi les Energies Renouvelables exploitables à ce jour, nous avons décidé de favoriser la production d'énergie hydro-électrique.

C'est un choix évident : la captation de l'énergie hydraulique est un outil de production d'électricité ne générant aucune pollution, pas même sonore ou visuelle, c'est aussi un marché productif fiable et peu sensible aux aléas sociaux, boursiers ou encore météorologiques.

Investir dans HYDROELEC INVEST c'est devenir producteur d'électricité.

NOTRE MÉTIER

« La maîtrise de l'ingénierie des projets est indispensable pour en sécuriser la performance à long terme »

- Développer des projets sécurisés permettant de garantir la performance des investissements.
- Contrôler la gestion des opérations.
- Assurer l'information des investisseurs

DES PROJETS SECURISES

HYDROELEC INVEST intervient en amont pour la qualification des sites potentiels pouvant héberger un équipement électromécanique de haute technologie sur des seuils existants. Pour chaque projet proposé à l'investissement, les points suivants ont été déterminés et vérifiés :

- Existence d'une digue en excellent état
- Existence d'un bâtiment technique contenant des installations anciennes ou vétustes en fonctionnement ou à l'arrêt,
- Existence d'un canal d'aménée conduisant les eaux du cours d'eau vers la future centrale,
- Existence d'un canal de fuite restituant les eaux turbinées côté aval de la digue.
- Existence de droits d'eau en cours de validité ou renouvelables.
- Validité de la faisabilité administrative,
- Etude hydrologique,
- Levées altimétriques systématiques,
- Etude et contrôle d'une possibilité de récupération d'une hauteur de chute complémentaire dans la partie aval immédiate du canal de fuite existant ou par tout autre moyen possible,
- Choix de la /ou des turbine(s) et productible en kWh,



Green Value

INVESTIR POUR UN MONDE PLUS BEAU

- Chiffre d'affaires annuel moyen,
- La reconnaissance du type de branchement ERDF présent sur le site ou dans les environs pour l'évacuation de l'énergie électrique de l'usine concernée, soit en ligne aérienne, soit en ligne enfouie, soit par tronçons aériens et enfouis.
- Devis descriptif, quantitatif et estimatif des ouvrages de génie civil, aménagements d'accès, branchements HTA,
- Devis descriptif, quantitatif et estimatif des équipements électriques et mécaniques, des armoires de distribution et de sécurités, des équipements de commandes et de contrôles annexes.

NOS VALEURS

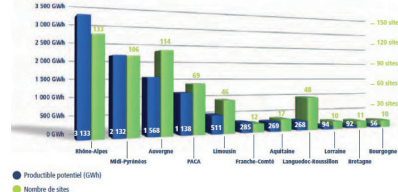
Rigueur : contrôler toutes les composantes d'un projet afin de maîtriser qualité, coût, délais et risques

Transparence : les investissements proposés sont effectués au travers de la souscription directe au capital des sociétés constituées pour chaque projet. La performance financière de nos solutions est directement liée au compte d'exploitation des projets développés.

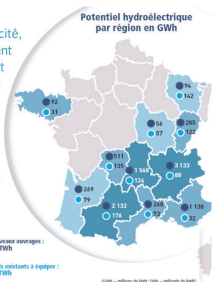
Flexibilité : identifier les meilleures opportunités de projets de centrales hydroélectriques. Sélectionner les meilleures solutions techniques adaptées à chaque projet en toute indépendance. Mettre en oeuvre les innovations technologiques les plus performantes. Proposer le montage juridique et financier adapté aux attentes de chaque investisseur.

LE POTENTIEL HYDROELECTRIQUE DU TERRITOIRE

Potentiel hydroélectrique par région par création d'ouvrages nouveaux



La France est le 2e pays européen producteur d'électricité, derrière la Norvège. La convention pour le développement de l'hydroélectricité durable, signée en 2010 prévoit une production supplémentaire de 3 TWh et une augmentation de la capacité de production en pointe de 3 000 MW à l'horizon 2020.



L'optimisation résiduelle des centrales existantes étant limitée, le développement de l'hydroélectricité passe par la création de nouvelles centrales sur seuil existant ou en sites non équipés.

HYDROELEC INVEST : LE FONCTIONNEMENT

Vous investissez directement au capital d'une SARL d'exploitation créée pour un seul projet de micro centrale hydroélectrique par GREEN VALUE.

La SARL est chargée de la construction et de la mise en service de la centrale puis de son exploitation.

Elle est contrôlée par un comité de validation représentant des investisseurs qui valide la sélection de chaque projet et garanti le bon emploi des fonds.

GREEN VALUE est engagée par une promesse unilatérale de rachat des parts des investisseurs à partir de la 10ème année pour une valeur permettant un taux de rendement annuel de 10 à 12% (versement du taux annuel de 4% compris).

LA SOUSCRIPTION

Souscription à partir de 10 000 euros

Aucun frais de souscription

Objectif de rendement annuel de 10 à 12%

Sortie à partir de la 10ème année

LA FISCALITÉ

Les plus values de cessions d'actions, de parts de sociétés ou de valeurs mobilières sont réduits d'un abattement dont le taux est fixé selon la durée de détention des titres à la date de la cession :

- 50% lorsque les titres sont détenues depuis au moins 2 ans et moins de 8 ans
- 65% lorsque les titres sont détenues depuis au moins 8 ans

La durée de détention est calculée de date à date et décomptée à partir de la date de souscription ou d'acquisition des titres.



Green Value

INVESTIR POUR UN MONDE PLUS BEAU